

Évaluation des dépenses

DÉPENSES IMMÉDIATES		Montant	
Factures en cours	1) Electricité, Gaz, Eau, Fuel, Téléphone, Impôt, Factures d'artisans	€	
Paiements non encore débités	2) Cartes bancaires	€	Total
	3) Chèques	€	
Si décès	4) Frais d'obsèques et de succession	€	€
DÉPENSES FIXES		Montant	
Charges courantes	5) Electricité	€	
	6) Gaz	€	
	7) Eau	€	
	8) Chauffage (fuel),	€	
	9) Téléphone (portable – fixe)	€	
	10) Internet	€	
	11) Frais médicaux	€	
Loyers	12) Professionnel	€	
	13) Privé	€	
Remboursements d'emprunts	14) Voiture	€	
	15) Immobilier	€	
	16) Mobilier	€	
	17) Matériel	€	
	18) Local	€	
	19) Clientèle	€	
Salaire	20) Personnel	€	
	21) Employé (s)	€	
Impôts et taxes	22) Charges sociales	€	
	23) Revenu	€	
	24) Foncier	€	
	25) Habitation	€	
Cotisations	26) Professionnelle	€	
	27) CARMF	€	
Assurances	28) URSSAF	€	
	29) Personnelle	€	
Charges	30) Professionnelle	€	
	31) Entretien habitation	€	
	32) Copropriété	€	
Si divorce	33) Locative	€	Total
	34) Pension alimentaire	€	€
BUDGET PRÉVISIONNEL		Montant	
Divers	35) Alimentation	€	
	36) Habillement	€	
	37) Transport (essence, entretien voiture)	€	
	38) Etudes des enfants	€	
	39) Vacances	€	
	40) Plus dépenses fixes ci-dessus	€	
			Total
			€
TOTAL DES DÉPENSES			€

Capitaux disponibles et espérés Revenus prévisibles

CAPITAUX DISPONIBLES DE FAÇON RAPIDE		Montant	
	1) Réserves bancaires	€	
	2) Réserves en PEA et autres produits financiers	€	
	3) Réserves en livrets divers	€	
	4) Chèques et paiements différés	€	
	5) Tontine, Autre	€	
			Total
			€
CAPITAUX SI A JOUR DES COTISATIONS		Montant	
	6) Indemnité décès de la CARMF	€	
	7) Capital décès de la CPAM (pour les médecins conventionnés en secteur 1, et les médecins en secteur 2 qui n'ont pas opté pour le régime d'assurance maladie des travailleurs non salariés non agricoles)	€	
	8) Capital décès de l'IRCANTEC	€	
	9) Capitaux issus d'assurances privées ou de mutuelles	€	
	10) Aide familiale, Autre	€	
			Total
			€
CAPITAUX A DISPONIBILITE NON IMMEDIATE		Montant	
	11) Placements mobiliers	€	
	12) Habitation principale ou secondaire	€	
	13) Cession de clientèle et/ou du cabinet, Autre	€	
			Total
			€
REVENUS PREVISIBLES		Montant	
En cas de maladie	14) Indemnités journalières CARMF (à partir du 91 ^e jour)	€	
	15) Indemnités journalières Sécurité Sociale (si salarié)	€	
	16) Indemnités journalières liées à l'activité hospitalière	€	
En cas d'invalidité	17) Rente invalidité CARMF + 35 % si le médecin est marié + 10 % si le médecin a eu au moins 3 enfants	€ €	
	18) Rente éducation pour les enfants	€	
En cas de décès	19) Rente temporaire CARMF pour le conjoint survivant	€ €	
	20) Rente éducation pour les enfants jusqu'à 25 ans	€	
	21) Pension de réversion (Base, Complémentaire, ASV)	€	
Autres revenus	22) De la conjointe ou du conjoint	€	
	23) Allocations familiales	€	
	24) Allocation logement	€	
	25) Revenus du patrimoine mobilier ou immobilier	€	
	26) Assurances volontaires (assurance vie, ...)	€	
			Total
			€

TOTAL DES CAPITAUX DISPONIBLES ET ESPÉRÉS

€

DIFFÉRENCE ENTRE DÉPENSES ET LES CAPITAUX DISPONIBLES, ESPÉRÉS ET REVENUS PRÉVISIBLES

€